

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la publication d'une demande de modification au sens de l'article 50, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1151/2012 du Parlement européen et du Conseil relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 179 du 25 juin 2013)

(2013/C 283/09)

Page 21, au point 3.2, troisième paragraphe:

au lieu de: «dans le secteur des fruits et légumes»

lire: «dans le secteur des fruits et légumes (*)»

(*) Remplacé par le règlement d'exécution (UE) n° 543/2011 la Commission du 7 juin 2011 portant modalités d'application du règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil en ce qui concerne les secteurs des fruits et légumes et des fruits et légumes transformés (JO L 157 du 15.6.2011, p. 1).»
